

**Compte rendu du conseil d'école du mardi 15 Novembre à 18h00, école maternelle de
St-Romans**

Présent(e)s :

GAITET Dominique : directrice – professeure des écoles
BESCOND-OGIER Marie-Laure : adjointe – professeure des écoles
CHOURREAU Gisèle : Adjointe mairie
MICLO Damien : Adjoint mairie chargé des écoles
ROUQUET Carole : parent déléguée titulaire
LUYA Manon : parent déléguée titulaire
MARINIER Helena : parent déléguée titulaire
GIRAUD Joanna : parent déléguée suppléante
ROYO Cassandra : parent déléguée suppléante

Excusé(e)s :

BONNET Françoise : adjointe – professeure des écoles

Ordre du jour :

1. Composition et rôle du conseil d'école
2. Point sur la rentrée : effectifs, démarrage d'année et projets
3. Sécurité
4. Adoption du règlement intérieur
5. Aménagements et achats
6. Questions diverses

1 / Composition et rôle du conseil d'école :

Le conseil d'école est composé des professeurs des écoles de chaque classe, des représentants des parents d'élèves, des DDEN, du maire et des élus municipaux. Il a pour rôle de mettre en débat et adopter le règlement intérieur, d'associer tous les partenaires à l'élaboration du projet d'école et d'organiser la semaine scolaire.

2 / Rentrée :

- 72 enfants sont accueillis à l'école cette année : 30 PS, 12 MS, 30 GS.

Les enseignantes souhaitent continuer de travailler avec des classes à plusieurs niveaux.

Les petits sont tirés vers le haut grâce notamment au mimétisme, en regardant les grands, qui eux, sont valorisés et contents d'aider. Les apprentissages s'organisent en prenant en compte les différences de rythme

Cette année l'effectif des moyens ne permet pas de faire 3 groupes. Il y a donc 2 classes avec les 3 niveaux et 1 classe avec 2 niveaux :

Classe de Mme Bonnet (24) : 8 PS -6 MS- 10 GS

Classe de Mme Bescond-Ogier(23) : 8 PS-6 MS- 9 GS

Classe de Mme Gaitet (25) : 14 PS – 11 GS

Le démarrage s'est fait sereinement.

Les parents ont pu accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la classe, ce qui a facilité grandement l'accueil des enfants et notamment des PS dont c'était la première année d'école.

- Organisation Aide Pédagogique Complémentaire (APC)

Cette aide est dédiée aux enfants ayant besoin d'un petit coup de pouce.

Mmes Bescond-Ogier et Bonnet possèdent un crédit de 36h. Le corps enseignant a déterminé d'utiliser ce temps entre 13h00 et 13h30 en aide individuelle ou en binôme à raison d'une fois par semaine par enfant repéré.

- Projets

Projet « Tour du monde à la voile »

Sur proposition de Pascaline, la bibliothécaire, nous suivons deux skippers tout au long de l'année. Ils naviguent sur un monocoque. En ce moment, Kerian, le plus jeune des skippers fait la Route du Rhum. Ce sera notre fil conducteur de cette année. Cela nous permettra d'étudier le monde marin et différents continents.

Projet culturel et artistique « Peindre tout un art »

Il s'agit d'un projet financé par le Département de l'Isère pour favoriser l'accès à la culture au musée de Saint-Antoine de l'Abbaye qui se déroule sur trois temps :

- une matinée au musée de Saint-Antoine de l'Abbaye avec une visite de l'exposition temporaire, de la lecture pour découvrir l'art et la peinture dans les albums jeunesse et un atelier d'arts plastiques pour expérimenter différentes techniques.

La visite du musée a eu lieu le 14 octobre pour les classes de Mmes Bonnet et Bescond-Ogier et le 17 octobre pour la classe Mme Gaitet. C'était très intéressant et enrichissant.

Les enfants ont découvert l'artiste Jean Vinay (exposition temporaire) au travers de ses œuvres et grâce à une visite commentée.

- Des ateliers d'arts plastiques animés par une plasticienne qui se rendra à l'école courant janvier
- Une exposition des œuvres des enfants au musée de Saint-Antoine de juin à septembre

Bibliothèque

Cette année nous reprenons le chemin de la bibliothèque. Chaque enfant pourra emprunter un livre qu'il apportera à la maison.

3/Sécurité

Exercice incendie et intrusion

Un exercice incendie a été réalisé avec succès en septembre.

Un exercice intrusion (menace imminente mais pas dans les locaux) a été réalisé. Le confinement se situe dans les dortoirs grâce à un « jeu des Sioux » pour les enfants

Un autre exercice pour risques majeurs (risques naturels, technologiques...) sera réalisé dans l'année.

4/ Adoption du règlement intérieur

Le règlement intérieur qui sera transmis aux parents, est adopté à l'unanimité des présents.

5/ Aménagements et achats

Les professeurs des écoles remercient la mairie pour le renouvellement des vélos et l'achat de l'enceinte.

Les enseignants demandent une enveloppe pour du matériel de motricité (ballons, tapis, cordes... Ils vont établir des devis, et la Mairie fera au mieux en fonction des budgets à venir.

Pour le verger, ce sont les pommiers qui sont retenus.

6/ Questions diverses

Un parent demande à la mairie si il possible d'inscrire son enfant en cours d'année à la cantine.

La mairie répond que c'est possible.

Levée de séance 19h30

Le compte-rendu a été rédigé par l'équipe enseignante